



Japon

Un marché fidèle aux vins de Bourgogne



Chiffres clés 2016 des vins de Bourgogne au Japon

3^{ème} marché en volume et en valeur pour les vins de Bourgogne

Exportations : 7,85 millions de bouteilles (- 3,9 % / 2015), pour 97,86 millions d'euros (+ 0,4 % / 2015)

dont en volume	▶ Vins blancs :	57 %
	▶ Vins rouges/rosés :	39 %
	▶ Crémant de Bourgogne :	4 %

En 2016, les vins de Bourgogne représentaient 17 % du volume des AOC françaises exportées au Japon, pour 26 % du chiffre d'affaires.

Les vins de Bourgogne bénéficient d'une réelle aura au Japon, pays dont la culture, le goût et les valeurs correspondent parfaitement à celles des bourguignons. En 2016, le Japon conserve sa place de 3^{ème} marché export des vins de Bourgogne, dans un contexte de baisse conjoncturelle des importations de vins d'AOC français (- 6,6 % / 2015).

En 2016, la croissance économique japonaise est restée stable (+ 0,5 %), maintenue par la consommation et le commerce extérieur. En 2017, la conjoncture, favorable à la troisième puissance économique mondiale, s'est traduite par une hausse du produit intérieur brut (PIB) dépassant les attentes. Selon les données préliminaires dévoilées lundi 14 août, la croissance du Japon a atteint 1 % entre avril et juin, soit 4 % en glissement annuel. Autre bonne surprise pour le gouvernement : la croissance a grandement bénéficié de la hausse de 0,9 % de la consommation des ménages, plus que les 0,5 % attendus (*source : LE MONDE 2017*).

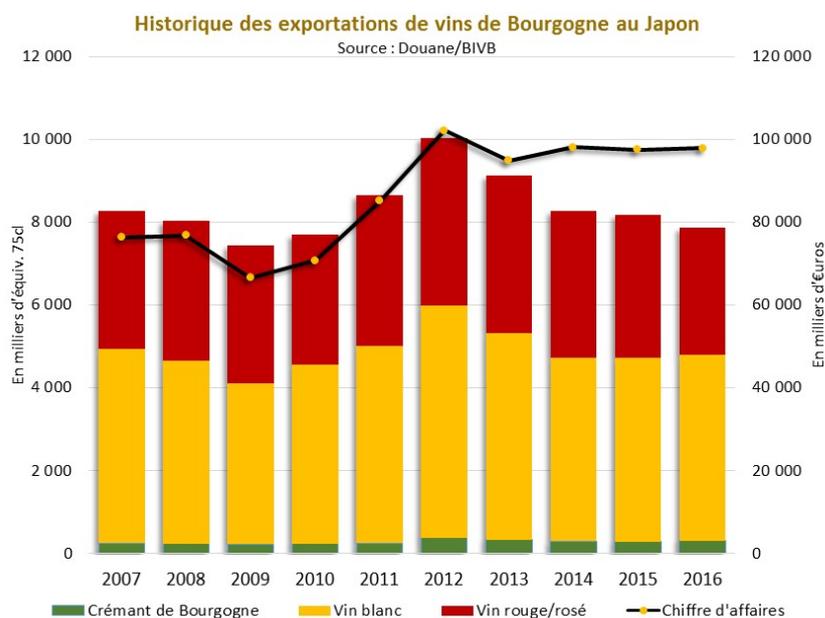
Le gouvernement japonais a validé en juillet 2017 des accords en faveur d'un libre-échange avec l'Union Européenne, pour une entrée en vigueur prévue en 2019. Cette décision est des plus importantes pour la Bourgogne, car elle est la deuxième région viticole exportatrice de vins français d'AOC et la première en vin blanc français d'AOC (année 2016). Ces accords laissent espérer, pour la Bourgogne, un retour aux niveaux d'exportation de 2012, à plus de 10 millions de bouteilles.

Stabilité de la Bourgogne en chiffre d'affaires

La dévaluation volontaire du Yen en 2013 (- 25 % / autres monnaies, dont l'euro) a eu un impact immédiat sur le prix des Bourgognes sur le marché, ce qui explique la baisse des ventes de vins de Bourgogne au Japon cette année-là. Depuis, le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne tend à se stabiliser (+ 0,4 % en 2016 / 2015), pour arriver à 97,86 millions d'euros. Dans ce contexte, les vins blancs et le Crémant de Bourgogne affichent néanmoins des résultats en belle progression (respectivement + 5,9 % et + 10 % / 2015).

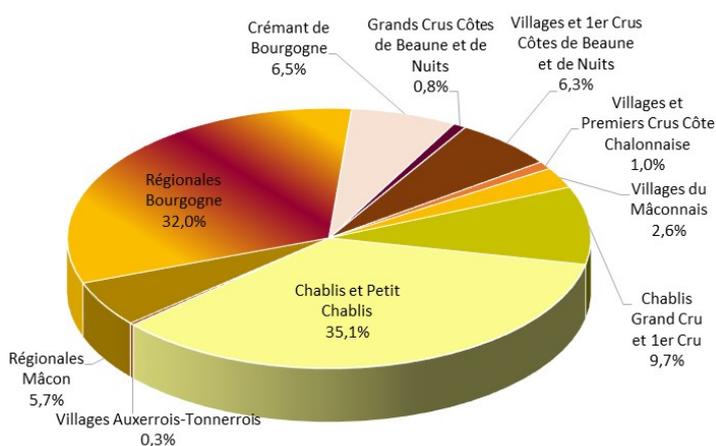
En 2016, les volumes exportés sont globalement à la baisse, atteignant 7,8 millions de bouteilles (- 3,9 % / 2015), mais là aussi, les vins blancs progressent (+ 1,3 % / 2015, à 4,48 millions de bouteilles), comme le Crémant de Bourgogne (+ 7,8 %, 290 000 bouteilles). Les vins rouges marquent le pas, handicapés par les baisses successives des volumes à la production (28 % des vins de Bourgogne contre 62 % pour les vins blancs et 10 % pour le Crémant de Bourgogne).

Les perspectives d'un retour la croissance des vins de Bourgogne se confirment en chiffre d'affaires sur les 8 premiers mois 2017 : + 7,9 % en valeur / 8 premiers mois 2016.

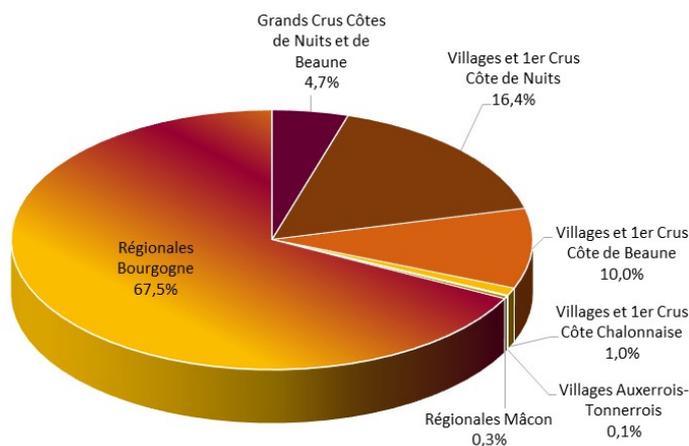


Les vins blancs de Bourgogne porteurs de croissance

Export des vins de Bourgogne 2016 Vins blancs et Crémant de Bourgogne



Export des vins de Bourgogne 2016 Vins rouges



Les exportations de vins de Bourgogne vers le Japon concernent toutes les catégories d'appellations.

Les exportations de vins blancs de Bourgogne ont toujours tenu une place importante sur ce marché, oscillant entre 54 % et 60 % des volumes exportés sur les 10 dernières années.

Les vins du Chablisien contribuent amplement au développement des vins blancs de Bourgogne (48 % des volumes en blanc) sur ce marché, avec de belles évolutions : + 15,5 % en volume et + 14,7 % en chiffre d'affaires / 2015. Les vins blancs du Mâconnais, AOC Régionales Mâcon et AOC Villages (Saint-Véran, Pouilly-Fuissé, Viré-Clessé, Pouilly-Vinzelles et Pouilly-Loché), connaissent également un véritable engouement avec une belle croissance en volume : + 10 % par rapport à 2015.

Petit nouveau sur ce marché trusté par les Champagnes, le Crémant de Bourgogne s'affirme petit à petit, avec une belle poussée en volume (+ 7,8 % / 2015), comme en chiffre d'affaires (+ 10 % / 2015).

Les vins rouges, qui connaissent un recul des volumes exportés (- 11,6 % en 2016 / 2015), sont en moyenne mieux valorisés : ils représentent 53 % du chiffre d'affaires pour 39 % des volumes.

Ce résultat vient notamment d'une petite remontée des appellations plus valorisées (Premiers Crus et Grands Crus), alors que la part de l'appellation Régionales Bourgogne sur l'ensemble des vins rouges de Bourgogne revient à 67 % en 2016 (26 % du total des exportations, - 4 % / 2015). Les Grands Crus des Côtes de Nuits et de Beaune, ainsi que les Villages et Premiers Crus de la Côte de Nuits, progressent le plus significativement, en volume (+ 11,7 %) comme en chiffre d'affaires (+ 6,5 %).

Les 8 premiers mois 2017 marque un certain retour à la croissance en volumes des vins rouges (+ 2,7 % / 8 mois 2016). Le Crémant de Bourgogne poursuit sa progression (+ 5 % / 8 mois 2016). La baisse des importations de Chablis Premiers Crus et Chablis Grands Crus, ainsi que des AOC Régionales Bourgognes en blancs (- 22 % en volume / 8 mois 2016) n'a pas pu être compensé par la belle croissance des autres appellations blanches de la Bourgogne (+ 13,3 % en volume / 8 mois 2016).

La Bourgogne concentre sa progression sur les circuits traditionnels

► Hôtellerie-Restauration et bars à vin

En Hôtellerie-Restauration et en Bars à vin (*enquête 2016 auprès de 150 points de vente sur Tokyo*), les vins d'origine française (65,5% de l'offre) stabilisent leurs parts d'offre (- 1 %).

Les vins de Bourgogne continuent d'être disponibles dans 75 % des établissements enquêtés pour 2016 (stable par rapport à 2015).

Les AOC Villages, Villages Premiers Crus et Grands Crus de la Côte de Beaune sont présents dans 61 % des établissements (+ 3 % / 2015), les AOC de la Côte de Nuits dans 57 % (+ 1% / 2015) des établissements et les AOC du Chablisien dans 60 %.

L'offre de vins de Bourgogne reste largement à découvrir sur ce circuit. En effet les 5 appellations de Bourgogne les plus présentes en blanc restent des appellations prestigieuses (Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Corton-Charlemagne) et il en va de même pour les vins rouges (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Vosne-Romanée, Vosne-Romanée Premier Cru et Echezeaux Grand Cru). Des appellations moins connues, offrant des possibilités de gamme plus large correspondant aux attentes du marché, restent encore sous représentées. C'est notamment le cas des Appellations Régionales avec les Bourgogne ou les Mâcon avec indication géographique (Bourgogne Tonnerre, Bourgogne Côte d'Auxerre, Bourgogne Côte Chalonnaise, Mâcon-Chardonnay, Mâcon-Pierreclos, Mâcon-Azé, etc.). C'est aussi vrai pour nombre d'AOC Villages et Villages Premiers Crus, comme, par exemple, les Irancy, Fixin, Rully, Chorey-lès-Beaune en rouge ou les Saint-Véran, Viré-Clessé, Auxey-Duresses, Saint-Bris en blanc.

► Magasins spécialisés : les vins de Bourgogne se stabilisent

Les vins de Bourgogne sont en première position chez les cavistes, avec près de 20 % de l'offre des vins mondiaux (stable) et une moyenne de 170 références par établissement enquêté (+ 9 % / 2015). *Source : enquête 2016 auprès de 30 points de vente sur Tokyo.*

Comme pour les circuits spécialisés, ce sont essentiellement les vins les plus célèbres et les plus valorisés qui occupent le top 5 des appellations à deux exceptions. En blanc, Chablis cohabite avec Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Meursault Premier Cru. En rouge, l'appellation Régionale Bourgogne voisine avec Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Chambolle-Musigny Premier Cru et Vosne-Romanée Premier Cru.

Là aussi, il reste encore une grande variété de belles appellations à découvrir dans les deux couleurs : les Mâcon avec indication géographique (comme Mâcon-Cruzille, Mâcon-Charnay, Mâcon-Fuissé, Mâcon-Uchizy, etc.), mais aussi les AOC Villages ou Villages Premier Cru comme Pernand-Vergelesses, Ladoix-Serrigny, Fixin, Maranges, Saint-Bris, Irancy, Montagny, etc.).

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement – BIVB- octobre 2017
(Sources : Douane – BIVB – GTI – MIBD Market)

Contact presse : Cécile Mathiaud – Responsable des relations de presse au BIVB
Tél. +33 (0)3 80 25 95 76 - Portable + 33 (0)6 08 56 85 56 - cecile.mathiaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :



Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr